

La Semaine Religieuse

DE
Québec

VOL. XIV

Québec, 10 mai 1902

No 38

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

Calendrier, 605. — Les Quarante-Heures de la semaine, 605. — Conférences pédagogiques aux Ursulines de Québec, du 11 au 16 août 1902, 606. — Nécrologie, 606. — Les élections de France, 608. — Nouvelles de S. G. Mgr l'Archevêque, 608. — Chronique diocésaine, 609. — Glane philologique, 611. — Notre-Dame de la Jeune-Lorette, 615. — Principales décisions rendues en 1901, 617. — Bibliographie, 620.

Calendrier

11	DIM.	b	VI apr. Pâques. S. François de Hieronymo, conf., <i>Kyr.</i> des dbles. II Vêp., mém. du suiv., dim. et de l'octave.
12	Lundi	tr	SS. Nérée et ses compagnons, martyrs.
13	Mardi	b	S. Jean-Baptiste <i>de la Salle</i> , confesseur.
14	Mercredi	b	Apparition de S. Michel, archange, <i>dbl. maj.</i> (8).
15	Jeudi	b	Octave de l'Ascension.
16	Vendredi	†b	S. Ubald, év. et confesseur.
17	Samedi	r	Jeune. Vigile. Bénéd. des Fonts (<i>et.</i>) Litanies dblées. <i>Kyr.</i> 2 <i>cl.</i>

Les Quarante-Heures de la semaine

12 mai, Sainte-Emmélie. — 14, Beaumont. — 16, Sainte-Hénédine.

**Conférences pédagogiques aux Ursulines
de Québec, du 11 au 16 août 1902**

Les Institutrices, qui désirent assister à ces conférences sont priées d'en donner avis, en envoyant leur adresse aux Ursulines d'ici au 1er juillet. Elles recevront en retour une carte qu'elles devront présenter comme billet d'admission.

Nécrologie

MONSEIGNEUR C. TANGUAY

Mgr Tanguay est mort à Ottawa le 28 avril, après une longue maladie, à l'âge de 83 ans.

Voici, sur sa carrière, quelques renseignements puisés dans les journaux quotidiens.

« Il était le fils de Pierre Tanguay et de Reine Barthell. Né à Québec, le 15 septembre 1819, il fit ses études classiques au Séminaire de cette dernière ville et y fut ordonné prêtre en 1843. Après avoir exercé son ministère à Saint-Luc, Rimouski, Saint-Raymond et Saint-Basile, il alla, en 1860, à Saint-Germain, où il fit construire l'église qui devint plus tard la cathédrale du diocèse de Rimouski. Il fonda aussi le collège de Rimouski et le couvent de Notre-Dame.

« En 1865, il entra au service du gouvernement canadien, au bureau des Statistiques du département de l'Agriculture. Il occupa ce poste jusqu'à dernièrement, alors qu'il fut mis à la retraite.

« En 1867, il fut envoyé à Paris, pour examiner les archives françaises, en rapport avec l'histoire du Canada, et en 1887, il alla à Rome dans le même but. A ce voyage, il fut créé Prélat romain par le Pape,

« Mgr Tanguay reçut, en 1883, le degré de Docteur ès lettres à l'Université Laval, où il fut nommé professeur d'archéologie en 1887. Il fut un des fondateurs de la Société royale du Canada. En 1886, il reçut du gouvernement de la Puissance une

m
lit
Fr

cip
noi
im
nes
qui
dan
"
aut
188
189
"
nair
mon
" I
Le
cana
lossal
ple. (
aussi
actue
Provi
logiq
jusqu'
utilité
Il n
dans l
inévite
enleve
que l'c
Quar
une no
in-8°. J
a const
Par exe
du dioc

médaille de la Confédération, en reconnaissance de ses services littéraires. Il était membre de la Société diplomatique de France, président honoraire du Conseil héraldique de France.

« Il écrivit de nombreux et précieux ouvrages, dont les principaux sont le *Répertoire du Clergé canadien par ordre chronologique*, *A travers les Registres* (Montréal, 1886), et son immense *Dictionnaire généalogique des Familles canadiennes*, ouvrage qui présentait des difficultés quasi insurmontables, qui demandait un travail de géant et qui servira à perpétuer dans l'esprit des Canadiens le souvenir de son illustre auteur.

« Le premier volume de ce dictionnaire parut en 1871. Les autres suivirent ainsi : second, 1886 ; troisième et quatrième, 1887 ; cinquième, 1888 ; sixième, 1889 ; septième et dernier, 1890.

« Il écrivit lui-même cette devise en tête de son *Dictionnaire* : « *Monumentum exegi ære perennius — J'ai érigé un monument plus durable que l'airain.* » (Horace, Livre III, Odes.)

« Il le dédia « à l'Eglise et à son Pays. »

Le *Dictionnaire généalogique* contient l'histoire des familles canadiennes jusqu'à la fin du 18^e siècle. C'est une œuvre colossale et unique : il n'en existe de semblable chez aucun peuple. Cependant, d'ici à quelques années, les Acadiens auront aussi un ouvrage généalogique de ce genre, que l'on prépare actuellement. En outre, nous savons que plusieurs curés de la Province ont fait ou font actuellement des dictionnaires généalogiques de leurs paroisses respectives, depuis leur fondation jusqu'à nos jours. Mais ces travaux, qui seront d'une extrême utilité, sont partout, croyons-nous, à l'état de manuscrit.

Il ne faut pas être surpris s'il se rencontre des inexactitudes dans le grand ouvrage de Mgr Tanguay ; ces erreurs étaient inévitables, et il faudrait plusieurs éditions successives pour les enlever toutes. Mais il s'écoulera sans doute des siècles avant que l'on réimprime cet ouvrage.

Quant au *Répertoire du Clergé canadien*, l'auteur en a fait une nouvelle édition il y a une dizaine d'années, format grand in-8°. Malheureusement, les erreurs et les omissions que l'on y a constatées ont diminué beaucoup la valeur de cet ouvrage. Par exemple, il y manquait une partie considérable du clergé du diocèse de Chicoutimi. — Qui entreprendra maintenant de

ont
su-
rte

lon-

dans

Né à
es au
re en
uski,
t-Ger-
cathé-
ge denadien,
ure. Il
is à larchives
1887, il
Prélats lettres
néologie
du Ca-
nce une

nous donner une nouvelle édition, bien correcte, de cet utile ouvrage ?

On peut dire que, durant sa longue carrière, l'illustre auteur a bien travaillé pour l'Eglise et pour la patrie. Il restera l'une des gloires les plus incontestées du clergé canadien.

Mgr Tanguay a légué tout ce qu'il possédait à l'université Laval. On sait que, il y a quelques années, il avait donné à cette institution le manuscrit de son *Dictionnaire généalogique*.

Mercredi soir, le 30 avril, les restes mortels du défunt arrivèrent à Québec, et furent transportés solennellement au Séminaire de Québec. Les funérailles ont eu lieu vendredi, le 2 mai, à la chapelle du Séminaire. Mgr Hamel a chanté le service funèbre, auquel assistaient beaucoup de membres du clergé, le corps professoral de l'Université, et les élèves du Grand et du Petit Séminaire. Le corps a été inhumé dans le caveau de la chapelle.

R. I. P.

Les élections de France

C'est demain, le 11, que se feront les « ballottages » dans beaucoup de départements ; c'est dire que le sort définitif de la France catholique va se jouer demain. Nos lecteurs adresseront au Ciel une fervente prière pour que cette journée ait de bons résultats.

Nous n'ajoutons pas une foi entière aux résultats du scrutin du 27 avril, tels que le télégraphe nous les a fait connaître, et nous voulons espérer, tant que l'espoir sera possible, que le gouvernement persécuteur n'a pas remporté le triomphe que l'on a dit.

Nouvelles de S. G. Mgr l'Archevêque

Mgr l'Archevêque a quitté Rome le 15 avril. Sa dernière visite, dans la Ville éternelle, avait été au tombeau des Saints

Apôtres, dans la pagnée, à la rieur du collè O. Cloutier, (Monseigne bé Eug. Brûn visiter cette De là, Mgr partis pour C prolongé dans messe au moi son une récep Après avoi d'Hyères, qui Grandeur est Marseille, où l que. De Marseille Mgr l'Arche rique, aujourd croire que Sa

— On a com Saint-Sévérin (autels neufs, pei — Le 1er ma François de Sa Québec, a pronc a présidé la céré Roch, a fait le se — Les religie Saint-Ephrem, (

Apôtres, dans la basilique vaticane. Sa Grandeur a été accompagnée, à la gare du chemin de fer, par M. l'abbé Clapin, supérieur du collège Canadien, MM. les abbés Hogan (de Brooklyn), O. Cloutier, Généreux, et quelques autres.

Monseigneur s'est arrêté à Gênes, où sur son conseil M. l'abbé Eug. Brunet s'était rendu d'avance afin d'avoir le temps de visiter cette ville si intéressante.

De là, Mgr l'Archevêque et son compagnon de voyage sont partis pour Cannes, où M. l'abbé Brunet doit faire un séjour prolongé dans l'intérêt de sa santé. Monseigneur a célébré la messe au monastère des Ursulines, et a reçu dans cette maison une réception très brillante : adresse, musique de choix.

Après avoir fait une promenade très agréable aux îles d'Hyères, qui sont comme une sorte de paradis terrestre, Sa Grandeur est partie de Cannes le 18 avril et s'est arrêtée à Marseille, où Elle est descendue chez les Pères Blancs d'Afrique.

De Marseille, Monseigneur devait se rendre chez Dom Gréa.

Mgr l'Archevêque doit s'embarquer au Havre, pour l'Amérique, aujourd'hui même le 10 mai. Nous avons donc lieu de croire que Sa Grandeur arrivera à Québec vers le 19 ou 20.

Chronique diocésaine

QUÉBEC

— On a commencé dernièrement, à l'intérieur de l'église de Saint-Séverin (Beauce), d'importants travaux de restauration : autels neufs, peinture, sculpture, dorure.

— Le 1er mai, à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur, la Sr Saint-François de Sales, née Victoria Charest, de Saint-Roch de Québec, a prononcé ses derniers vœux. Mgr l'Administrateur a présidé la cérémonie, et M. l'abbé Gauvreau, curé de Saint-Roch, a fait le sermon.

— Les religieuses servantes du Saint-Cœur de Marie, de Saint-Ephrem, ouvriront, cet automne, à la Rivière-à-Pierre,

une maison de leur Congrégation pour donner l'instruction aux enfants de cette localité, qui grandit tous les jours grâce aux travaux d'exploitation des carrières de magnifiques pierres qui s'y trouvent. On va s'occuper incessamment de préparer la maison d'école pour les recevoir. Toute la population voit arriver avec allégresse ces messagères de l'Eglise, qui viennent dépenser, au service de ses enfants, leur zèle, leur dévouement et leur vie.

— Le 30 avril, fête de Sainte-Catherine de Sienne, avait lieu, au couvent des Dominicaines de l'Enfant-Jésus, une cérémonie de vêtue et de profession religieuse présidée par Mgr H. Têtu, de l'Archevêché. Il était assisté de MM. les abbés F.-C. Gagnon, chapelain de la communauté, et S. Jolicœur, curé de Sainte-Catherine (Porneuf). M. l'abbé G.-E. Panneton, directeur du Petit Séminaire des Trois-Rivières, a donné le sermon de circonstance.

Ont fait profession de vœux perpétuels: Mlle Olga-Alexandra-Elsa Liebe, de Breslau, en Silésie, en religion Sr Louis-Alphonse-Rodriguez; Mlle Praxède Dugré, de Saint-Boniface de Shawenegan, en religion Sr Marie du Saint-Sacrement.

Ont fait profession des vœux temporaires: Mlle Odélie Hardy, de Saint-Ubald (Portneuf), en religion Sr Marie-Rose-de-Lima; Mlle Rose-Anna Cantin, de Sainte-Catherine (Portneuf), en religion Sr Marie-Henri-Dominique.

Ont renouvelé leurs vœux: Mlle Mélanie Trottier, de Saint-Remi de Tingwick (Arthabaska), en religion Sr Marie-Thomas d'Aquin; Mlle Rosanna Gariépy, de l'Ange-Gardien, en religion Sr Hyacinthe du Sacré-Cœur.

Ont pris le saint habit: Mlle Rosanna Roy, de Saint-Etienne de Beaumont, en religion Sr Colombe de Jésus; Mlle Rébecca Lesmerises, de la Pointe-du-Lac (Saint-Maurice), en religion Sr Marie-Barthélemy des Martyrs.

Assistaient à la cérémonie: le R. P. Girard, C. S. C., directeur et ses scolastiques, M. l'abbé H. Bernier, curé de Saint-Etienne de Beaumont, ainsi que plusieurs parents et amis.

— Vendredi, le 2 mai, Mgr l'Administrateur a présidé, à l'Hôtel-Dieu de N.-D. de Lévis, à une cérémonie de vêtue, où Mlle Arth. Lavoie, de Saint-Denis (Kam.), a pris le saint habit, sous le nom de Sr Saint-Augustin.

Une plu
temps, m'a
où se lisent
sur celle-ci
La prem
nature à ét
monde le se
étonner, c'e
sait être ra
En effet,
est égaleme
ne saurait e
en anglais, c
tantif loaf,
risme en an
pas, et ce n'
leurs chez et
mais du pain
que to bake
to loaf, ou le
de nos plum
Au reste, j
le barbarism
plus, ne l'a j
caprice par u
çais dont la j
glaise. Dans
étrangeté de
langage ont e
naïveté court
Le verbe fi
savants, c'est
et il ne veut
qu'on renferm
marine qui si
mettre vent e

Glane philologique

Une phrase que j'ai lue dans un journal, il y a quelque temps, m'a remis en mémoire, et puis sous les yeux, un livre où se lisent bien des ineffabilités. La circonstance m'y poussait sur celle-ci : « *Loafer*. Ce verbe n'est pas français. Anglicisme. »

La première moitié de cette révélation n'est certes pas de nature à étonner le monde : *loafer* n'est pas français, tout le monde le sait ; et si sa dernière moitié est tout à fait propre à étonner, c'est qu'elle nous assure un fait que tout le monde sait être radicalement faux.

En effet, s'il est bien vrai que *loafer* n'est pas français, il est également bien vrai qu'il n'est pas un anglicisme, et qu'il ne saurait en être un. Si ce terme voulait dire quelque chose en anglais, ce serait nécessairement *faire des pains*, du substantif *loaf*, un pain. Mais la vérité, c'est qu'il est un barbarisme en anglais aussi bien qu'en français. Les Anglais ne l'ont pas, et ce n'est pas bien à nous de le leur attribuer. C'est d'ailleurs chez eux comme chez nous : on n'y dit pas faire *des* pains, mais *du* pain, ce qu'ils expriment toujours en ne disant jamais que *to bake*. S'ils ont quelque connaissance du barbarisme *to loaf*, ou *loafer*, ce n'est que par la naïveté de quelques-unes de nos plumes.

Au reste, jamais personne de nous ne s'est avisé de prendre le barbarisme *loafer* pour un mot français, et personne, non plus, ne l'a jamais employé. Il a été imaginé dans un accès de caprice par un de nos émondeurs qui ignorait un verbe français dont la prononciation lui fait malheureusement mine anglaise. Dans la même ignorance, et fascinés par la solennelle étrangeté de l'oracle, d'autres soi-disant correcteurs de notre langage ont emboîté le pas derrière le maître, et voici que la naïveté court encore : je viens de la rencontrer dans un journal.

Le verbe français qui fait ainsi mine anglaise à nos naïfs savants, c'est le verbe *lofer*. Il est dans tous les dictionnaires, et il ne veut dire ni baguenauder, ni flâner, ni rien de tout ce qu'on renferme dans le fameux barbarisme. C'est un terme de marine qui signifie gouverner du côté où pousse le vent, se mettre vent en poupe. Il a son figuré, comme la plupart des

verbes français, comme le nom *vent* a lui-même le sien — le vent des passions, de la colère, de la jalousie, de l'envie, du caprice, de la paresse, si on veut, etc. *Loser* au figuré, c'est gouverner du côté où pousse quelqu'un de ces vents, se le mettre en poupe et suivre. Quand un individu s'abandonne à un dérèglement, on dit qu'il *lose* à tel vent; revient-il de son écart, on dit qu'il revient du *lof*. Un ouvrier qui *lose*, c'est un ouvrier qui laisse sa ligne, la course à suivre, et gouverne du côté où le pousse le vent du caprice, de la paresse, etc. Il ne dit généralement pas, au reste, à quel vent il *lose*; il *lose* tout court, et c'est dans tous les cas suffisant pour indiquer qu'il s'écarte de sa ligne de compas. Il dit aussi qu'il *lose* quand l'emploi lui fait défaut. C'est alors par assimilation qu'il s'exprime.

J'avais un second sujet en vue, toujours pour la défense de notre langue populaire qu'un zèle trop peu éclairé travaille à dépouiller de possessions légitimes; mais il faut bien rendre quelques mots de raison aux personnes de bon sens qui demandent à voir « taper sur le monstre *québécois*. »

Quelle tape resterait-il donc à lui donner? Et comment pourrait-on la lui donner? Il n'y a guère plus de deux ans, on a fait voir, on ne peut plus clairement, qu'il est barbare, et l'ouvrier qui l'a forgé l'a reconnu lui-même de triste aloi, en proposant de le remplacer par un autre barbarisme à peine moins monstrueux. Qu'est-ce que la chose y a fait? On le voit encore presque tous les jours dans les journaux, et nous avons certains écrivains qui ne prennent guère la plume pour taper sur ce qui leur paraît nos fautes sans nous l'étendre de tout son long devant les yeux!

Un jour, son propre auteur le rappelait virtuellement, en nous apprenant qu'il vaut mieux écrire *québécois*, avec un accent aigu sur *bé*, parce qu'un Français né en France, — ça n'y fait vraiment pas grand'chose — lui a révélé que dans son pays on écrit *bolbécois* l'adjectif de Bolbec. Je ne nie pas l'existence de ce Français né en France, non plus que lui-même et d'autres Français nés en France écrivent *bolbécois*; mais je nie carrément que tous ces Français-là soient rendus loin dans le chapitre de la linguistique française, si tant est même qu'ils aient eu vent d'un tel chapitre. Les Français nés en France qui ont appris quelque chose font comme les autres Français

qui
voy
d'ir
tion
déri
vés
nin
de c
neill
(pal
becq
lais
cède
quie
Me
C'est
meill
de la
Qu
suite
vent
vent
plus
Qu
bon se
année
barisn
à la fi
autre
il sem
clavig
du ba
déjà d
dont q
je le d
Cepen
et ens
ou il f
insolite

qui ont appris quelque chose, ils écrivent *bolbecquois*. Car, voyez-vous, si la langue française a un assez grand nombre d'irrégularités dans la conjugaison de ses verbes et la formation de ses pluriels, elle est d'une régularité absolue dans ses dérivations et ses analogies. Or, qu'on regarde à tous les dérivés de ses mots terminés en *ec*. A la seule exception du féminin *sèche*, en conservant leur *c* natif, ils prennent tous en sus de ce *c* natif la double *qu* : *avecque* (souvent employé par Corneille et les autres classiques), *abecquer*, *arecquier* ou *arecquois* (palmier *arec*), *becquabo*, *becquée*, *becquer*, *becqueter*, *becquerole*, *becquillon*, *gracque*, *pecque*, etc. Plusieurs peuvent, il est vrai, laisser tomber leur *c*, en prenant l'accent aigu sur l'*e* qui précède ; mais toujours ils conservent la double *qu* : *abéquer*, *aréquier*, etc.

Maintenant, quelle est la meilleure de ces deux formes ? C'est Littré qui répond : « Entre ces deux orthographes la meilleure est *abecquer*, à cause qu'elle indique la prononciation de la syllabe *bec*. »

Quand l'oreille entend *québ'cois*, elle ne saisit pas tout de suite la syllabe *bec*. Car en effet, pour peu que ceux qui écrivent *québécois* soient conséquents, c'est bien ainsi qu'ils doivent prononcer. Vraiment, si leur langue n'en éprouve pas plus de plaisir que nos yeux et nos oreilles, je la plains.

Québecquois, la seule manière de dire et d'écrire qui ait du bon sens, et la seule en usage jusqu'à ces cinq ou six dernières années, est maintenant en lutte pour l'existence avec deux barbarismes bien conditionnés. Le bon sens triomphera pourtant à la fin, du moins il y a beaucoup à l'espérer. Mais il est un autre cas où il ne paraît pas avoir la même chance. C'est là où il semble, pour le moment du moins, étranglé par l'hybride *clavigraphe*, monstre encore plus détestable, puisque, en sus du barbarisme, il a l'hybridité. On dira — et quelqu'un l'a déjà dit — que la langue française a d'autres mots hybrides, dont quelques-uns font bien leur chemin. Je ne le nie pas. Mais je le déplore avec les maîtres, parce que ces mots font taches. Cependant, le nombre en est relativement fort restreint d'abord, et ensuite, il faut avouer qu'il est des cas, très rares pourtant, où il faut nécessairement recourir à une de ces formations insolites et irrégulières dont la langue française a horreur.

Lorsqu'on tombe sur quelqu'un de ces mots dans un dictionnaire de suffisante étendue, on l'y trouve toujours marqué de la note infamante : *mot hybride*. Hatzfeld procède autrement : il renvoie, dans chaque cas, le lecteur au paragraphe 276 du traité sur la formation de la langue qui introduit à son dictionnaire. Là, les mots de cette sorte sont ainsi qualifiés une fois pour toutes : « Une foule de suffixes, et de particules grecques, étant devenus usuels, chacun se croit autorisé à combiner ces éléments à sa guise, en bravant les lois du grec et celles du français. De là ces formations hybrides et barbares qu'on rencontre dans plus d'un de nos composés modernes. »

On sait qu'un mot hybride est un mot composé d'éléments empruntés à deux langues différentes. S'il est vrai qu'il soit parfois impossible de trouver dans la même langue tous les éléments constitutifs du mot nouveau dont on a besoin, ce n'était pas le cas pour celui qui doit désigner notre machine à écrire. Le linguiste qui nous l'a jeté dans les jambes avait besoin d'un élément qui répondît au sens de *clé*, qu'il lui fallait accoler à un suffixe qu'il a demandé au grec, *graphe*. Il n'a pas pensé que la linguistique a ses lois, qu'elle les a même rigides, et il n'a pas demandé au grec l'élément *clé*, comme il lui a demandé avec raison l'élément *écrire*. Il est allé le chercher chez les Latins ; il en est revenu avec *clavis*, et voici que nous avons le minotaure *clavigraphe*.

Quand viendra son Thésée, s'il doit venir ?

Puisque ce linguiste est allé, comme il le devait en effet, prendre l'élément *écrire* chez les Grecs, il était pourtant naturel qu'il y prit du coup aussi l'élément *clé*, et c'était d'ailleurs tout aussi facile. S'il l'eût fait, au lieu d'une monstruosité encore plus cruelle à entendre qu'à prononcer, nous aurions un terme euphonique et d'une régularité absolue dans *clidographe*.

En effet, le grec qui répond à *clé* est *cleis*, gén. *cleidos*, et l'on sait que la diphthongue grecque *ei* se traduit en latin et en français par *i* : clidomancie (originellement clidomantie), du grec *cleis*, *cleidos*, et *manteia*, divination ; chiromancie, du grec *cheiry*, *cheiros*, main, et *manteia* ; ilotie (autre forme d'ilotisme), du grec *eilôteia* ; idée, idole, etc., la foule des exemples en est grande.

Plus une
tion : on a
quelque bo
probableme
ne sera pas
mation qu
droits et to

Pour nos
Ils se rapp
Cœur au C
récemment
un hominag
beaucoup p
venirs d'un
ques pièces
Ce n'est
phie de la
M. l'abbé L
rique sur l
de riches tr
de ce vailla
ses apôtres
nier chapit
de Saint-A
A signale
dit. La sim
de nouveau
vement ces
fort intères
teurs d'hist
reuse de l'a

(1) Notre-D
Un vol. grand
tions. Prix \$1.
(2) Avant-F

Plus une herbe est mauvaise plus elle résiste à la destruction : on a beau faire effort pour l'extirper, il en reste toujours quelque bout de racine qui la rende à la vie. Il en sera tout probablement ainsi pour *clavigraphe*. Voilà qu'au moins ce ne sera pas sans une nouvelle protestation, une nouvelle affirmation que si le hideux produit hybride demeure, tous les droits et tous les titres appartiennent à *clidographe*.

FIRMIN PARIS.

Notre-Dame de la Jeune-Lorette (1)

Pour nos lecteurs, M. l'abbé Lindsay n'est pas un inconnu. Ils se rappellent encore *Les Origines de la Dévotion au Sacré-Cœur au Canada*. Nous leur présentons aujourd'hui l'ouvrage récemment sorti de la plume distinguée du même auteur. C'est un hommage à Marie, celui-là. La piété, en effet, l'a inspiré, beaucoup plus que le souci de « sauver de l'oubli quelques souvenirs d'un peuple expirant ou d'exhumer de la poussière quelques pièces jusqu'ici inédites, reliques d'un glorieux passé. » (2)

Ce n'est pas, comme le titre semble l'indiquer, une monographie de la paroisse de Notre-Dame de la Jeune-Lorette que M. l'abbé Lindsay a voulu nous donner, mais une étude historique sur la nation huronne. Il y a groupé sous divers chefs de riches trésors de connaissances destinés à illustrer le passé de ce vaillant petit peuple, ses malheurs, sa foi et sa langue, ses apôtres et ses chefs, ses mœurs et ses coutumes. Un dernier chapitre est consacré à la paroisse canadienne-française de Saint-Ambroise, démembrement de la Jeune-Lorette.

A signaler, entre autres mérites de cet ouvrage, celui de l'inédit. La simple lecture de la table des matières n'annonce rien de nouveau, mais si l'on prend la peine de parcourir attentivement ces pages chargées de notes et de documents inédits fort intéressants, on en sera ravi. Ceux qui ne sont pas amateurs d'histoire se fatigueront peut-être de la minutie amoureuse de l'auteur à recueillir les moindres particules du passé

(1) *Notre-Dame de Lorette en la Nouvelle-France*, par M. l'abbé Lindsay. Un vol. grand in-8 de 320 pages, enrichi de fac-similés et de plusieurs illustrations. Prix \$1.00. En vente chez l'auteur à l'Archevêché de Québec.

(2) Avant-Propos.

de ses chers Hurons ; mais les autres lui en sauront gré. Ils savoureront particulièrement les originalités d'expression du Père Richer, et — s'ils sont musiciens — les mélodies huronnes. S'ils sont pieux, les lecteurs y trouveront leurs délices. Un parfum de piété se dégage de tout le livre. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à lire les titres des sept ou huit premiers chapitres. Les voici :

Chap. I. — De Sainte-Marie des Hurons à Notre-Dame de la Jeune-Lorette.

Chap. II. — Marie, patronne des Hurons. — Le sanctuaire de l'Ancienne-Lorette. — La chapelle de Notre-Dame de la Jeune-Lorette.

Chap. III. — Fleurs de sainteté dans l'église huronne.

Chap. IV. — Les apôtres des Hurons au XVIII^e siècle. — Les missionnaires de l'Ancienne-Lorette.

Chap. V. — Une chrétienté modèle. — La Jeune-Lorette au commencement du XVIII^e siècle.

Chap. VI. — Les apôtres des Hurons au XVIII^e siècle. — Les missionnaires de la Jeune-Lorette.

Chap. VII. — Les images de Marie vénérées par les Hurons.

Elles sont de bien agréable odeur ces fleurs de nos bois qui s'appellent le petit Ignace et Geneviève-Agnès Skannd'haron, dite de tous les saints, la première religieuse huronne. Elle est vraiment admirable cette chrétienté de Lorette au XVIII^e siècle, nouvelle Réduction du Paraguay pour sa pureté et sa ferveur. L'auteur a consacré aussi de belles pages à la mémoire des grands caractères, des hommes de haute vertu et de tendre piété qui furent les apôtres et les guides des Hurons chrétiens. Notons en passant les Jésuites Ragueneau, Germain de Couvert, et surtout le très pieux Chaumonot, le miraculé de Marie. Ce fut ce dernier qui, pour remplir un vœu fait autrefois à Lorette, en Italie, érigea pour ses Hurons le sanctuaire de Notre-Dame de Lorette, bâti exactement sur le modèle de la sainte maison de Nazareth. (1) Il est un beau document « de l'ardente piété et de la foi naïve du saint missionnaire, » que plusieurs goûteront. C'est une prière enflammée qu'il fit alors que le Père Poncet lui envoya d'Europe une statue de Notre-Dame de Lorette, semblable à celle de Lorette en Italie.

(1) Pour l'avantage de plusieurs de nos lecteurs, nous reproduisons ici la description de la chapelle de Notre-Dame de l'Ancienne-Lorette, près Québec, bâtie en 1674. — Voici celle qu'en donnait le P. Bouvart dans sa Relation de 1675 : « Cette chapelle, semblable à la vraie Lorette, est toute de brique, longue de quarante pieds sur vingt de largeur, et haute de vingt-cinq. Elle est percée de trois portes, d'une cheminée et de deux fenêtres. Il y a un clocher au-dessus

« L'enthous
déjà en im
longtemps
et impatient
comme un

Cette piè
frande fai
pour y ense
le Canada.

La nation
Marie, c'est
bé Lindsay.
est chose se
histoire. La
des larmes
lité à la foi
s'éteignent
promesses
huronne. Et
gnifique ins
mérite d'êtr
gloire de M.

Le livre
sérieux à l'h
miner, qu'il
l'on distribu

(Le Messo

F

Nous lison
Pour répo
du mois dan

de celle du pign
qu'il vint saluer
ait la boutique

« L'enthousiaste serviteur de Marie, écrit M. l'abbé Lindsay, voit déjà en imagination surgir le temple dont il rêve depuis si longtemps la construction. Devançant l'heureux événement, et impatient de loger la Madone de Lorette, il offre son âme comme un temple mystique pour y enclorre la sainte maison. »

Cette pièce, publiée pour la première fois, a pour titre : *Offrande faite à Notre-Dame de Lorette d'un temple vivant pour y enfermer et comme enclâsser la sainte Maison — dans le Canada — bâtie sur le plan de l'originnaire en Italie.*

La nation huronne conquise par Jésus-Christ et sauvée par Marie, c'est ce qui ressort du beau et du bon livre de M. l'abbé Lindsay. Un peuple qui disparaît de la surface de la terre est chose souverainement triste, surtout si ce peuple a une histoire. La disparition du petit peuple huron tire à l'auteur des larmes du cœur, mais il se console au spectacle de sa fidélité à la foi des anciens jours. Combien de races indigènes s'éteignent sur ce sol d'Amérique sans espérance, privées des promesses de la vie future ! Il n'en est pas ainsi de la nation huronne. Et c'est à Marie qu'elle le doit. On admirera la magnifique inscription latine par laquelle conclut l'auteur. Elle mérite d'être gravée sur le marbre pour immortaliser cette gloire de Marie au Canada.

Le livre de M. l'abbé Lindsay est, on le voit, un appoint sérieux à l'histoire des anciennes missions. Ajoutons, pour terminer, qu'il a sa place toute marquée parmi les ouvrages que l'on distribue en récompense dans nos maisons d'éducation.

RÉD.

(*Le Messager canadien du S-C de Jésus.*)

Principales décisions rendues en 1901

PAR LES CONGRÉGATIONS ROMAINES

Nous lisons dans la *Semaine de Luçon* :

Pour répondre au vœu qui a été formulé au commencement du mois dans la réunion de MM. les Doyens, nous groupons

de celle du pignon d'en bas, par laquelle, à ce que l'on croit, entra l'ange, lorsqu'il vint saluer la sainte Vierge : on tient aussi que c'était de ce côté-là qu'était la boutique de saint Joseph. Tursellin estime que la pièce principale du logis

aujourd'hui sous ce titre les principales décisions rendues par les Congrégations, au cours de l'année dernière, nous bornant à celles qui paraissent avoir quelque intérêt plus pratique.

Nous nous sommes aidés, pour faire ce résumé, d'un travail de M. Boudinhon, publié par la *Revue du Clergé français* du 15 novembre dernier.

S. C. DES INDULGENCES

Autel privilégié. — L'indulgence de l'autel privilégié ne peut être appliquée qu'à l'âme du défunt pour qui la messe est dite (23 jan. 1901).

Indulgence à l'article de la mort. — On ne peut la gagner qu'une fois. Elle n'est pas applicable aux défunts (27 avril 1901).

Rosaire. — On peut réciter le rosaire sur un chapelet de six dizaines (8 mai 1900).

Chemin de la Croix. — Même dans les petites chapelles de communautés, quand on fait le chemin de croix en commun, il suffit que le président de l'exercice parcoure les stations, les autres assistants restant à leur place (27 février 1901).

Indulgences apostoliques. — Tout prêtre qui sollicite le pouvoir de les accorder doit être recommandé par son évêque, puis exercer son droit avec le consentement, au moins implicite, de l'Ordinaire du lieu où il l'exerce (14 juin 1901).

Prières indulgenciées données comme pénitences sacramentelles. — Quand des prières indulgenciées sont données comme pénitences sacramentelles, on peut en même temps accomplir la pénitence imposée et gagner les indulgences attachées à ces prières (14 juin 1901.)

Scapulaires du Mont-Carmel. — Toutes les admissions qui seraient nulles, pour quelque cause que ce soit, sont revalidées (3 juillet 1901). Le grand privilège sabbatin (pieuse confiance, le samedi après leur mort, les fidèles revêtus du scapulaire du Carmel seront délivrés du Purgatoire), peut être gagné par les confrères qui récitent chaque jour le petit office de la Sainte-

est du côté du nord, et assure que le seuil de la porte est de bois, ce que nous avons aussi observé dans la Lorette du Canada. De ce même côté, vers l'autel, est une armoire assez simplement travaillée, et propre à serrer de la vaisselle et d'autres choses semblables. Comme vis-à-vis la porte du nord est la porte du midi, il y a aussi, de ce même côté, une fenêtre qui répond à l'armoire. »

Vie
mer
çais
pru
(14

L
« M
mac
de l
S
Hui
O
le 2
sont

I
Cet
buti
le d
et d
peu
nag

F
fête
non
mys
L
troi
d'af
I
un
I
la n
par
mes

Vierge ou, s'ils ne savent pas lire, pratiquent l'abstinence les mercredis et samedis. Le petit office peut être récité en français (en particulier); les confesseurs sont autorisés à commuer prudemment les abstinences des mercredis et des samedis (14 juin 1901).

S. C. DE L'INQUISITION

Dévotions nouvelles. — Sont réprochées: la dévotion à la « Main puissante » (13 mars 1901), la nouvelle croix de l'Immaculée-Conception (même date), la dévotion à la sainte âme de Notre-Seigneur (1er mai 1901).

Saintes Huiles. — On ne doit confier le transport des saintes Huiles à des laïcs sûrs qu'à défaut de clercs (1er mai 1901).

Ordinations. — Plusieurs décisions ont été données, depuis le 22 août 1900, sur la validité des ordinations où certains rites sont omis ou mal accomplis.

S. C. DE LA PROPAGANDE

Insigne commémoratif du pèlerinage de Terre-Sainte. — Cet insigne a été institué par décret du 2 mai 1901. La distribution en est confiée au P. Custode de Terre-Sainte qui peut le donner aux pèlerins futurs, sur la recommandation des curés et de l'Ordinaire. L'insigne, qui n'est pas une décoration, ne peut être porté que dans les cérémonies religieuses et pèlerinages.

S. C. DES RITES

Fête de la Dédicace. — Quand cette fête tombe le jour de la fête du titulaire, elle ne cède au titulaire que dans une église non consacrée (4 mars 1901), ou si l'église a pour titulaire un mystère de Notre-Seigneur (4 mars 1901).

Litanies de la Sainte Vierge. — Elles se terminent après le troisième *Agnus Dei*. On peut varier le verset et l'oraison d'après le temps liturgique (7 décembre 1900).

Petit office du Sacré-Cœur. — La S. Congrégation a autorisé un petit office du Sacré-Cœur (5 et 26 février 1900).

Prières après la messe. — Elles ne doivent être séparées de la messe par aucune prière; si l'assistance récite alors le rosaire, par exemple, le prêtre la dit à voix basse avec le servent de messe.

Bibliographie

PÈRE D'ARGENTAN. — *Lectures spirituelles sur la Très Sainte Vierge* disposées par P. Goedert. Vol. in-12. Prix : 3 francs. (Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris. Cadieux et Dérome, Montréal.)

Le nom du Père d'Argentan est probablement inconnu au plus grand nombre. Rien d'étonnant, puisque ce moine est mort il y a plus de deux siècles.

Il entra dans l'ordre des Capucins à l'âge de dix-neuf ans, et ses études théologiques terminées, il se livra au ministère de la prédication. Cependant il se rendit plus célèbre par ses écrits que par sa prédication.

Tout en se distinguant par l'érudition et la profondeur, il savait écrire de manière à faire comprendre à tous les plus sublimes vérités de la religion.

S'il est un Maître de la vie spirituelle qui soit digne d'être ressuscité, c'est donc bien le Père d'Argentan, dont les Conférences théologiques et spirituelles sur les grandeurs de Dieu, de Jésus-Christ et de la Sainte Vierge, firent époque lorsqu'elles parurent pour la première fois.

Ce sont les meilleures pages de ces Conférences que le Père Goedert commence à reproduire aujourd'hui, et qu'il continuera de donner dans une série de volumes en cours de publication.

Ces Conférences sont disposées sous forme de lectures et peuvent être utilisées en tout temps, surtout pendant les mois de mai et d'octobre. Ce qui les rend surtout attrayantes, c'est que l'auteur fait intervenir tour à tour différents interlocuteurs pour présenter les objections qu'il veut réfuter. De plus, le Père Goedert a eu le bon esprit de conserver, autant que possible, le texte primitif de l'auteur, son tour original, ne se permettant que la modification de certaines expressions surannées.

Ces lectures spirituelles si riches en matière doctrinale ne le sont pas moins en sentiments élevés. Elles se recommandent donc non seulement aux chrétiens instruits, mais aussi à tous ceux qui sont appelés à prêcher les grandeurs de la Sainte Vierge, soit à l'occasion de ses fêtes, soit pendant le mois de Marie.

D. GOSSELIN, ptre.